COMMISSION DE PREVENTION : VIOLENCE – INCIVILITE – RACISME

REUNION DU MARDI 18 JUIN 2019

FICHE DE PREVENTION ARBITRES – EDUCATEURS en JEUNES

La Commission enregistre les points bonus attribués aux différentes équipes suite au retour des fiches de prévention des éducateurs et regrette la diminution sensible du retour des fiches.

M. AMADUBLE Philippe Président de la Commission des Jeunes prend connaissance des retours des fiches de préventions éducateurs en catégorie Jeune et après concertation avec l'ensemble de la Commission de Prévention : Violence - Incivilité et Racisme, attribue les points bonus au classement des championnats Jeunes, à savoir

U18 ELITE:

•	GR. DE L'AUZON 1	+ 3 points
•	F.C. CHATEL GUYON 1	+ 3 points
•	F.C. COURNON 2	+ 3 points
•	ENT. ST SAUVES/HTE D./MES. 1	+ 3 points
•	CEBAZAT SPORTS 2	+ 3 points
•	LEZOUX F.C.	+ 3 points

L'équipe de l'ENT. MARTRES V./VEYRE M. 1 ayant étant sanctionnée par le barème de retrait de points pour la lutte contre la violence et l'anti jeu en championnat Jeunes U18, la Commission décide de ne pas lui attribuer les 3 points supplémentaires acquis avec un retour de 100 % des fiches de prévention.

L'équipe de l'ENT. VIC/SAUX./VAL DE C. 1 ayant étant sanctionnée par le barème de retrait de points pour la lutte contre la violence et l'anti jeu en championnat Jeunes U18, la Commission décide de ne pas lui attribuer les 3 points supplémentaires acquis avec un retour de 100 % des fiches de prévention.

U18 PROMOTION

•	ENT. F.C. ST AMANT ET TALLENDE 2	+ 3 points
•	HAUTE COMBRAILLE FOOT	+ 3 points
•	PONT DU CHATEAU C.S. 1	+ 3 points
•	FORMATEUR LIMAGNE GR.	+ 1 point
•	ENT. BESSE/PLAUZAT 1	+ 1 point

U18 1ère DIVISION

CLT FRANC ROSIER + 3 points
 GERZAT U.S. + 3 points

U15 ELITE - Poule du Titre

U.S. LES MARTRES DE VEYRE + 3 points
 CLT ASM 3 + 3 points
 U.S. MOZAC 1 + 3 points

U15 ELITE Poule de Maintien

ENT. HTE COMBRAILLE/VAL DE SIOULE 1 + 3 points
 GR. FORMATEUR LIMAGNE + 3 points

L'équipe de COURNON F.C. 2 ayant étant sanctionnée par le barème de retrait de points pour la lutte contre la violence et l'anti jeu en championnat Jeunes U15, la Commission décide de ne pas lui attribuer les 3 points supplémentaires acquis avec un retour de 100 % des fiches de prévention.

U15 PROMOTION – Poule Accession

• CLT FRANC ROSIER + 3 points

L'équipe de l'ENT. VIC/SAUX./VAL DE COUZE 1 ayant étant sanctionnée par le barème de retrait de points pour la lutte contre la violence et l'anti jeu en championnat Jeunes U15, la Commission décide de ne pas lui attribuer les 3 points supplémentaires acquis avec un retour de 100 % des fiches de prévention.

U15 PROMOTION - Poule Maintien

• ENT. VERTAIZON/BOUZEL + 3 points

<u>U15 1^{ère} DIVISION – Poule Accession</u>

• CLERMONT METROPOLE F.C. 1 + 1 point

U15 2ème DIVISION – Poule Accession

JOZE A.S. + 3 points
 ENT. BESSE/PLAUZAT 1 + 3 points

U15 2ème DIVISION – Poule Maintien B

• CLT FRANC ROSIER 2 + 1 point

13 ELITE - Poule du Titre

CLT ASM 2 + 3 points
 PONT DU CHATEAU C.S. 1 + 3 points
 RIOM F.C. 1 + 3 points

<u> 13 ELITE – Poule de Maintien</u>

ENT. F.C. ST AMANT ET TALLENDE 1	+ 1 point			
• CLT ASM 3	+ 3 points			
• ISSOIRE U.S. 1	+ 3 points			
 ENT. MARTRES/VEYRE MONTON 1 	+ 3 points			
DOMES SANCY FOOT 2	+ 1 point			
U13 PROMOTION – Poule Accession				
• LEMPDES SPORTS 1	+ 1 point			
• CLT FOOT 63 3	+ 1 point			
ENT. ST GEORGES/ST PRIEST 1	+ 1 point			
• GR. DE L'AUZON 1	+ 3 points			
• RIOM F.C. 2	+ 3 points			
• GR. DUROLLE FOOT	+ 1 point			
GR. DONOLLE 1001	+ 1 point			
<u> U13 PROMOTION – Poule A Maintien</u>				
 PERIGNAT LES SARLIEVE F.C. 1 	+ 3 points			
GR. SOURCES & VOLCANS 1	+ 1 point			
ENT. BESSE/PLAUZAT 1	+ 3 points			
MOZAC U.S. 1	+ 1 point			
<u>U13 PROMOTION – Poule B Maintien</u>				
GR DE L'AUZON 2	+ 3 points			
CLT ASM 4	+ 3 points			
GR. FORMATEUR LIMAGNE	+ 3 points			
U13 1ère DIVISION – Poule Accession A				
PONT DU CHATEAU C.S. 2	+ 3 points			
- ICCOIDE II C 2	•			
 ISSOIRE U.S. 2 ST GERMAIN LEMBRON E.S. 1 	+ 1 point + 3 points			
• COURNON F.C. 1	+ 1 point			
COURNOW F.C. 1	+ 1 point			
U13 1ère DIVISION – Poule Accession B				
CLT FRANC ROSIER 1	+ 1 point			
BEAUMONT U.S. 1	+ 1 point			
HTE COMBRAILLE FOOT 2	+ 3 points			
,				
<u>U13 1^{ère} DIVISION – Poule Maintien A</u>				
GR. FORMATEUR LIMAGNE 2	+ 3 points			
• RIOM F.C. 3	+ 3 points			
U13 1 ^{ère} DIVISION – Poule Maintien B				
ENT. MARTRES/VEYRE MONTON 2	+ 3 points			
ENT. BILLOM/EGLISENEUVE 2	+ 3 points			
ENT. F.C. ST AMANT & TALLENDE 2	+ 1 points			
- LIVILLIO. SI AMIANI & IALLLIDE Z	, i bourt			

U13 1ère DIVISION – Poule Maintien C • PERIGNAT LES SARLIEVE F.C. 2 + 3 points • ENT. BILLOM/EGLISENEUVE 1 + 3 points • BASSIN MINIER GR. + 3 points • ENT. MARTRES/VEYRE MONTON 3 + 3 points <u>U13 2^{ème} DIVISION – Poul</u>e A • BEAUMONT U.S. 2 + 1 point ISSOIRE U.S. 3 + 1 point • GR. DE L'AUZON 3 + 1 point • PONT DU CHATEAU C.S. 4 + 1 point U13 2^{ème} DIVISION – Poule B • GERZAT U.S. + 3 points NORD LIMAGNE F.C. + 3 points PAYS MINIER GR. + 3 points U13 2ème DIVISION - Poule C • ENT. VERTAIZON/BOUZEL 1 + 3 points • LEZOUX F.C. 2 + 1 point • ORCINES A.S. 1 + 3 points • FORMATEUR LIMAGNE GR. + 3 points U13 2ème DIVISION – Poule D • CEBAZAT SPORTS 2 + 1 point • ENT. ST SAUVES/HTE D./MESSEIX 1 + 3 points • ENT. ST GEORGES/ST PRIEST 2 + 1 point • ENT. BESSE/PLAUZAT 2 + 1 point • CLT FRANC ROSIER 2 + 3 points U13 2ème DIVISION - Poule E • AUBIERE F.C. 1 + 3 points LIVRADOIS FOREZ GR. + 3 points • PONT DU CHATEAU C.S. 3 + 3 points

SOURCES & VOLCANS GR. 2

La secrétaire de séance Laurence DALLE

+ 1 point